



BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

=====

**MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU
TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**



STRATEGIE NATIONALE DE MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE (SNMAP) 2021-2025

Mars 2021

PARTIE I : ANALYSE DIAGNOSTIQUE DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

I.1. Etat des lieux de la modernisation de l'administration

- Un contexte politique et socio-économique peu stable et fragile sur le plan sécuritaire
- Un cadre institutionnel et organisationnel assez bien bâti, mais peu fonctionnel
- Un cadre juridique foisonnant, mais limité dans son application
- Des ressources humaines relativement jeunes mais peu qualifiées
- Des ressources matérielles insuffisantes et parfois vétustes
- Des réformes budgétaires favorisant la modernisation de l'administration mais, avec des ressources financières limitées

I.2. Opportunités

- Un engagement politique
- Un secteur des TIC en pleine mutation
- Le dynamisme de la veille citoyenne
- La disponibilité des partenaires techniques et financiers

I.3. Menaces

- La fragilité du système sécuritaire
- Les crises économiques ou financières
- La menace sanitaire

I.4. Grands défis à relever

- Disponibilisation des ressources (humaines, financières, matérielles) en quantité et en qualité
- Mise en œuvre d'outils modernes de gestion administrative
- Promotion de l'innovation dans le service public
- Promotion d'une administration publique républicaine

PARTIE II : ELEMENTS DE LA STRATEGIE

II.1. Les fondements

Au niveau international, on peut retenir entre autres les fondements suivants :

- Agenda 2030 des Nations unies,
- Agenda 2063 de l'Union africaine,
- Directives de l'UEMOA.

Les principaux fondements de la SNMAP au plan national sont :

- Etude nationale prospective Burkina 2025

- Plan national de développement économique et social (PNDES)
- Politique sectorielle gouvernance administrative et locale (PS-GAL)
- Politique sectorielle infrastructures de transport, de communication et d'habitat (PS-ITCH) 2018-2027

II.2. La vision

La vision de la stratégie nationale de modernisation de l'administration s'énonce comme suit : « ***À l'horizon 2025, le Burkina Faso dispose d'une administration publique d'excellence soutenue par des valeurs républicaines et au service des usagers/clients*** ».

II.3. Les principes directeurs

La stratégie de modernisation de l'administration repose sur les principes directeurs que sont :

- le respect de l'égalité des usagers/clients devant le service public,
- la gestion axée sur les résultats,
- la communication,
- la proactivité
- la prise en compte des questions transversales (le genre, l'environnement, les droits humains)

II.4. Les orientations stratégiques

II.4.1. Objectif global et impacts attendus

- **Objectif global**

L'objectif général de la stratégie est d' « ***accroître la performance de l'administration publique dans la production des biens et services publics de qualité pour la satisfaction des usagers/clients*** ».

- **Impacts escomptés**

Les impacts attendus de la mise en œuvre de la stratégie sont : i) les usagers/clients sont satisfaits de la qualité des services publics, ii) l'administration publique dispose de ressources humaines compétentes et respectueuses des valeurs républicaines et iii) le nombre d'utilisateurs utilisant les services publics en ligne s'est accru.

II.4.2. Axes stratégiques, objectifs stratégiques et effets attendus

La stratégie nationale de modernisation de l'administration publique 2021-2025 est structurée autour de quatre (04) axes que sont : i) Axe 1 : renforcement du capital humain de l'administration publique, ii) Axe 2 : promotion d'une administration électronique, iii) Axe 3 : impulsion des réformes organisationnelles et institutionnelles et iv) Axe 4 : pilotage et coordination de la stratégie.

II.4.2.1. AXE 1 : renforcement du capital humain de l'administration publique

O S 1.1 : améliorer la gestion des ressources humaines

Quatre (04) effets sont attendus sous l'OS 1.1. Il s'agit de : i) E.A 1.1.1 : les agents en charge de la GRH sont satisfaits de l'utilisation de leurs outils modernes, ii) E.A.1.1.2 : les agents publics sont satisfaits de leurs conditions de travail, iii) E.A 1.1.3 : les besoins en ressources humaines des administrations publiques en tenant compte du genre sont satisfaits et iv) E.A 1.1.4 : les experts publics sont valorisés.

O.S 1.2 : promouvoir les valeurs républicaines dans l'administration publique

Cet objectif stratégique est composé de trois (03) effets attendus : i) E.A 1.2.1 : les agents publics ont le sens du service public, ii) E.A 1.2.2 : les citoyens sont satisfaits de l'exercice de la redevabilité de leurs gouvernants et iii) E.A 1.2.3 : les usagers/clients sont satisfaits de l'accueil et de l'accès à l'information administrative.

II.4.2.2. AXE 2 : promotion d'une administration électronique

O.S 2.1 : améliorer le cadre juridique et de sécurisation de l'utilisation des TIC dans l'administration

Deux (02) effets attendus sont définis en lien avec l'OS 2.1 à savoir : i) E.A 2.1.1 : l'encadrement juridique et institutionnel de l'administration est adapté à l'utilisation des TIC et ii) E.A 2.1.2 : les systèmes d'information de l'administration sont sécurisés.

O.S 2.2 : renforcer les infrastructures de communication et de connectivité de l'administration

Trois (03) effets attendus sont définis en lien avec l'OS 2.2 à savoir : i) E.A 2.2.1 : l'offre de service électronique sur le territoire national est améliorée, ii) E.A 2.2.2 : la communication électronique interne de l'administration est fluide et iii) E.A 2.2.3 : l'utilisation de la bande passante internationale est améliorée.

O.S 2.3 : rendre accessibles les prestations de services publics aux usagers/clients à travers les TIC

Pour l'OS 2.3, deux (02) effets attendus sont retenus. Il s'agit de : E.A 2.3.1 : la demande des services publics aux moyens des TIC par les usagers/clients s'est accrue et ii) E.A 2.3.2 : les délais de délivrance des prestations de services publics sont réduits.

II.4.2.3. AXE 3 : impulsion des réformes organisationnelles et institutionnelles

Objectif stratégique 3.1: Rationnaliser la gestion des structures publiques

L'objectif stratégique 3.1 comporte un effet attendu à savoir : E.A 3.1.1 : les structures publiques centrales et déconcentrées sont efficaces.

Objectif stratégique 3.2 : Améliorer l'architecture des structures publiques conformément aux réformes

L'objectif stratégique 3.2 vise l'atteinte de l'effet E.A.3.2.1 : la structure organisationnelle de l'administration est cohérente avec les réformes.

II.4.2.4. AXE 4 : pilotage de la stratégie

Objectif stratégique 4.1 : coordonner et communiquer sur les actions de la stratégie

L'objectif stratégique 4.1 comporte trois (03) effets attendus : i) E.A.4.1.1 : le pilotage et la coordination de la stratégie sont efficaces, ii) E.A.4.1.2 : le mécanisme de planification et de suivi évaluation est efficace et iii) E.A.4.1.3 : la gestion du changement à travers la communication sur les actions de modernisation est assurée.

Objectif stratégique 4.2 : renforcer les capacités des acteurs en charge de la coordination

L'objectif stratégique 4.2 comporte deux (02) effets attendus, i) E.A.4.2.1 : les capacités des ressources humaines sont renforcées et ii) E.A.4.2.2 : les dotations en ressources matérielles et financières sont améliorées.

PARTIE III : DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI EVALUATION

III.1. Acteurs de mise en œuvre

- Les acteurs étatiques
- Les acteurs non étatiques

III.2. Cadre organisationnel

III.2.1. Organes

➤ Organes de décision

- Conseil national de la modernisation de l'administration
- Comité ministériel de la modernisation de l'administration

➤ Organes techniques

- Structure en charge de la coordination nationale des actions de modernisation de l'administration
- Structure en charge de la coordination des actions de modernisation au niveau sectoriel

III.2.2. Instances

- Session annuelle du conseil national
- Sessions du comité ministériel

III.3. Mécanisme de financement

- Budget de l'Etat
- Partenaires techniques et financiers
- Secteur privé

PARTIE IV : ANALYSE ET GESTION DES RISQUES

- Instabilité socio-politique et institutionnelle
- Non adhésion des acteurs
- Incertitude du financement
- Insécurité et terrorisme
- Crise sanitaire
- Exposition des systèmes d'information aux cyberattaques

NOTRE LEITMOTIV

Rendre des services de qualité à tout usager/client